

4 Les élèves du second degré

Présentation

Dans le premier cycle, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En métropole et dans les DOM, 23 % des élèves de cette classe ont choisi cette option à la rentrée 2004. Ce pourcentage s'est stabilisé depuis 2001, faisant suite à une baisse continue sur la période 1997-2000. L'apprentissage de cette langue ancienne est toujours plus développé dans les établissements privés (28 % des élèves de cinquième) que dans ceux du secteur public (22 %).

Après une augmentation sensible à la rentrée 1997, rentrée suivant celle de la généralisation de l'offre d'étude du latin en cinquième, la part des élèves de quatrième générale qui optent pour un enseignement de latin a chuté, passant de 27 % en 1997 à moins de 20 % depuis 2002. De même, en troisième générale, avec un décalage d'un an, se produit une baisse importante de l'apprentissage du latin (24 % en 1998, 16 % depuis 2002). Ainsi, depuis 2000, l'étude du latin semble se stabiliser dans l'ensemble du premier cycle autour de 20 %.

L'option de grec ancien ne peut être choisie qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par environ 2 % des élèves des établissements publics et privés. L'étude des langues anciennes est peu suivie dans le second cycle général et technologique : 5 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 16 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des options offertes au choix des élèves est tout à fait important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, ...) avec lesquels elles peuvent se trouver "en concurrence".

Les évolutions observées concernent les deux secteurs d'enseignement. Cependant, quel que soit le cycle d'enseignement, la part des latinistes et hellénistes est toujours supérieure dans les établissements privés.

Définitions

■ Étude du latin et du grec ancien.

L'enseignement du latin débute désormais en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien.

En classe de seconde générale et technologique, de première ou de terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements obligatoires ou optionnels (obligatoires ou facultatifs). En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

Pour des raisons d'homogénéisation des séries historiques, les classes technologiques Hôtellerie, BT, les secondes spéciales et les premières d'adaptation ont été exclues des effectifs retenus pour calculer la part des élèves qui étudient le latin ou le grec ancien dans les effectifs du second cycle général et technologique.

→ Pour en savoir plus

Sources : Base centrale de pilotage (BCP) et système d'information SCOLARITÉ

[1] Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré (hors EREA) à la rentrée 2004 (France métropolitaine + DOM)

	Effectif total	Latin		Grec ancien	
		Effectif	%	Effectif	%
Public					
Cinquième	623 923	137 692	22,1		
Quatrième	642 939	117 933	18,3		
dont quatrième générale	632 025	117 933	18,7		
Troisième	628 711	96 258	15,3	15 875	2,5
dont troisième générale	580 705	96 258	16,6	15 875	2,7
Total premier cycle	1 895 573	351 883	18,6	15 875	2,5 (2)
Seconde générale et technologique (1)	423 314	18 435	4,4	5 216	1,2
Première générale et technologique (1)	364 525	12 075	3,3	3 329	0,9
dont première S	130 482	7 179	5,5	1 890	1,4
première L	46 197	3 569	7,7	1 131	2,4
première ES	74 113	1 326	1,8	308	0,4
Terminale générale et technologique (1)	391 273	10 618	2,7	2 532	0,6
dont terminale S	125 285	6 130	4,9	1 341	1,1
terminale L	48 074	3 374	7,0	983	2,0
terminale ES	77 981	1 114	1,4	208	0,3
Total second cycle général et technologique (1)	1 179 112	41 128	3,5	11 077	0,9
Total Public	3 074 685	393 011	12,8	26 952	1,5 (2)
Privé					
Cinquième	162 415	45 315	27,9		
Quatrième	170 389	40 065	23,5		
dont quatrième générale	164 148	40 065	24,4		
Troisième	166 946	33 661	20,2	3 194	1,9
dont troisième générale	151 431	33 661	22,2	3 194	2,1
Total premier cycle	499 750	119 041	23,8	3 194	1,9 (2)
Seconde générale et technologique (1)	103 847	9 751	9,4	1 884	1,8
Première générale et technologique (1)	95 947	6 455	6,7	1 192	1,2
dont première S	35 775	3 980	11,1	716	2,0
première L	11 069	1 529	13,8	330	3,0
première ES	22 696	946	4,2	146	0,6
Terminale générale et technologique (1)	98 892	5 320	5,4	958	1,0
dont terminale S	32 267	3 186	9,9	537	1,7
terminale L	11 202	1 296	11,6	315	2,8
terminale ES	22 587	838	3,7	106	0,5
Total second cycle général et technologique (1)	298 686	21 526	7,2	4 034	1,4
Total Privé	798 436	140 567	17,6	7 228	1,6 (2)
Public + Privé					
Cinquième	786 338	183 007	22,6		
Quatrième	813 328	157 998	19,4		
dont quatrième générale	796 173	157 998	19,8		
Troisième	795 657	129 919	16,3	19 069	2,4
dont troisième générale	732 136	129 919	17,7	19 069	2,6
Total premier cycle	2 395 323	470 924 (3)	19,7	19 069 (3)	2,4 (2)
Seconde générale et technologique (1)	527 161	28 186	5,3	7 100	1,3
Première générale et technologique (1)	460 472	18 530	4,0	4 521	1,0
dont première S	166 257	11 159	6,7	2 606	1,6
première L	57 266	5 098	8,9	1 461	2,6
première ES	96 809	2 272	2,3	454	0,5
Terminale générale et technologique (1)	490 165	15 938	3,3	3 490	0,7
dont terminale S	157 552	9 316	5,9	1 878	1,2
terminale L	59 276	4 670	7,9	1 298	2,2
terminale ES	100 568	1 952	1,9	314	0,3
Total second cycle général et technologique (1)	1 477 798	62 654 (3)	4,2	15 111 (3)	1,0
Total Public + Privé	3 873 121	533 578 (3)	13,8	34 180 (3)	1,5 (2)

(1) Voir rubrique "Définitions" ci-contre.

(2) Ces pourcentages sont calculés hors classes de 5^e et de 4^e puisque le grec n'y est pas proposé.

(3) On peut estimer à environ 8 600 (5 600 en 3^e et 3 000 dans le 2nd cycle général et technologique) le nombre d'élèves qui apprennent le latin et le grec. Il faut en tenir compte si l'on veut calculer sans double compte l'effectif d'élèves formés aux langues anciennes.